

10 CENTIMES  
LE NUMÉRO

## LE MIRABEAU

10 CENTIMES  
LE NUMÉRO.

ORGANE DES SECTIONS WALLONNES

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction au bureau, place du Martyr, cour Sauvage, 25, à Verviers.

ABONNEMENT, payable ANTICIPATIVEMENT pour toute la Belgique un an fr. 4-00  
idem, six mois fr. 2-00  
Pour l'étranger, le port en sus.  
On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : chez P. BUAGARD-GILLET, r. St-Antoine, H. BRAGARD, r. de Dison, 112; DELCOUR, r. des Vieillards, 37, au local du Groupe, cour Sauvage, 25; LEBONNET, r. de la Halle et chez E. PIKTER, rue de Dison, 51, à Gand chez Vanderhulst, rue St-Sauveur, 236.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Rodimont, chez J. DEWAERT, rue de la Chapelle, 21, à Enjalbal, local de la Section, à Pepinster, local de la consommation, à Dison, chez J. LUKENSANT, rue du Marché, et chez H. TAYLOR, rue Haut-Vinée, 4, à Bruxelles, chez SACRÉ-DUQUENNE, libraire, et chez L. VERMEEREN, rue Haute, 127, à Gand, chez Verbaere, rue de Belgrade, 92. On peut également s'abonner aux bureaux des postes. Il sera prélevé 20 c. en plus sur les abonnements encaissés à domicile.

VIVE LA COMMUNE SOCIALE ET UNIVERSELLE !  
GLOIRE AUX MARTYRS DE LA LIBERTÉ !!

## LE 18 MARS

Pourquoi cela ? Le 18 Mars est devenu l'anniversaire révolutionnaire du prolétariat universel !

La meilleure manière d'honorer cette grande révolution étant de la bien comprendre, de se rendre un compte exact de son point de départ, de son but et de ses moyens nous voudrions profiter de cette occasion pour essayer une fois de plus de dégager nettement l'idée communale de tous les éléments étrangers qu'on y a introduits, et la réduire à ses éléments essentiels.

Ce travail sera d'autant moins inutile que cette grande et originale idée, féconde entre toutes, et qui marque une nouvelle étape dans l'évolution logique de la revendication populaire, n'a pas seulement à se défendre des calomnies immondes de ses ennemis, — ce qui, après tout, serait facile, — mais encore des travestissements que lui font subir quelques-uns de ses prétendus partisans qui faute de l'avoir comprise, la transforment en une des convulsions épisodiques du vieux jacobinisme autoritaire.

Si la Révolution du 18 Mars n'avait été que cela, si elle n'avait enrichi l'arsenal de guerre des opprimés contre les oppresseurs, des exploités contre les exploités, d'une arme nouvelle, perfectionnée par les leçons de l'expérience et les progrès de la science sociale, on ne s'expliquerait réellement pas le cri d'espérance qu'elle a, malgré sa défaite momentanée, arraché aux prolétaires, aux hommes de bonne volonté du monde entier, la vie intense, l'activité prodigieuse, qu'elle a réveillées dans les couches profondes des désespérés d'hier qui sont les enthousiastes d'aujourd'hui.

Fêter le 18 Mars exclusivement parce que cette Révolution est la dernière en date, serait alors quelque peu puéril.

Ce qui fait l'importance d'une révolution, ce n'est pas sa date, mais son programme.

Le peuple, lui, ne s'y est pas trompé, et s'il a adopté le 18 Mars, si le drapeau de la Commune est devenu son drapeau, c'est qu'il a parfaitement compris que cette Révolution était vraiment la sienne, et lui apportait enfin le premier mot de la solution cherchée par le XIX<sup>e</sup> siècle à travers une succession de bouleversements et de tatouements qui, du reste, n'ont pas été sans gloire.

Qu'a donc été la Commune ?

Qu'y a-t-il de nouveau dans son programme ?

En quoi diffère-t-il de l'ancien programme jacobin révolutionnaire ?

La Commune a été d'abord le premier gouvernement qui ait arboré carrément le drapeau du socialisme, qui ait abordé de front, sans hésitation, sans arrière-pensée, la solution de la question sociale ; — et ensuite elle a été, par cela même, la rupture complète avec la vieille idée autoritaire de l'Etat centralisateur, de la dictature confiée par le peuple à un certain nombre d'individus agissant, légiférant, décrétant souverainement au nom du peuple.

A cet égard, elle a rompu aussi nettement dans son principe, avec la politique jaco-

bine qu'avec la politique bourgeoise. Elle a inauguré la *politique sociale*.

Elle a été la négation de cette idée que le peuple puisse être jamais représenté par d'autres que par lui-même, que la question sociale puisse être tranchée par d'autres que par les intéressés eux-mêmes, appelés enfin à se prononcer directement.

La Commune a donc bouleversé complètement l'ancien système qui consiste à remettre le salut de la révolution et le règlement des réformes sociales entre les mains d'un pouvoir centralisateur et séparé de la nation.

Que ce pouvoir se dise ou se croie populaire, peu importe, il ne sera jamais que la dictature.

Or, la dictature n'est pas le peuple, car, en fait, elle ne peut jamais s'exercer que par un petit nombre d'individus, et, en absorbant toutes les volontés, elle les annihile.

Inévitable peut-être à certaines heures de combat, elle ne doit être qu'un accident passager, et ne peut être un système.

En effet, le système dictatorial, *autoritaire*, repose sur cette idée fautive, dangereuse, que le peuple peut-être représenté par d'autres que par lui-même. Or, *personne ne peut représenter le peuple*, personne, mieux que lui, ne peut connaître ses besoins, ses intérêts, ses volontés.

C'est pourquoi le système représentatif a toujours été impuissant. C'est pourquoi toutes les révolutions qui l'ont adopté, ont succombé, ou ont trompé les espérances du peuple, qui, le lendemain même de la victoire, se voyait retomber sous le joug qu'il croyait avoir brisé.

On représente une Commune. — On représente un groupe économique, un corps de métier.

On ne représente pas le peuple !

La dictature soi-disant populaire serait donc une aussi impuissante pour l'affranchissement populaire et la solution de la question sociale que n'importe quelle autre forme de gouvernement autoritaire et centralisateur, et ceux qui la préconisent, sont simplement, à leur insu sans doute, des parlementaires bourgeois enfarinés de jacobinisme, en retard de quatre-vingt ans sur l'évolution contemporaine, et prouvent qu'ils n'ont rien entendu au mouvement inauguré le 18 Mars.

La Commune de Paris, au contraire, a écrit sur son drapeau ces deux mots :

*Fédéralisme ! Socialisme !*

Le premier indique le *moyen* ;

Le second le *but*.

Ce but est aujourd'hui accepté par tous les révolutionnaires sincères, même par ceux qui, sans le vouloir, lui tournent le dos en préconisant des moyens qui ne pourraient que reculer et entraver la solution de la question sociale.

Mais l'un des points en discussion, et l'on pourrait presque dire le principal, est de savoir comment atteindre ce but ; de découvrir le chemin le plus direct, le moins pénible et le plus court, pour y arriver.

La Commune a planté hardiment sa bannière sur ce chemin nouveau.

C'est là ce qui fait qu'autour d'elle, autour de son principe, se sont massés les bataillons innombrables des déshérités et des exploités, de tous ceux qui ont soif de justice.

La grande route de l'avenir est signalée.

Certes tous les obstacles ne sont pas vaincus et nous devons livrer encore plus d'une bataille acharnée, renverser par la mine et la sape plus d'une barrière, marcher à travers l'antique Société, comme le pionnier américain marche à travers les forêts vierges, le fusil d'une main, la pioche de l'autre, afin d'arracher les plantes parasites qui encombrant la route. — Mais enfin on est sûr d'arriver, alors que l'on sait où se trouve situé le point qu'on veut atteindre et que l'on connaît la direction à suivre pour l'atteindre.

Aujourd'hui, le socialisme est une science constituée, ou qui le sera demain, dans la mesure du possible.

On sait que, au delà de la Société actuelle, faite d'iniquité par le privilège, existe une autre société, faite de justice et d'égalité, par la véritable science économique.

Le tout est d'y mettre le pied, de se l'approprier, de la faire passer du monde théorique des conceptions intellectuelles dans le monde pratique des faits matériels.

Pour cela, il fallait une *méthode*.

La méthode est trouvée.

La Commune en a élaboré les premiers principes, posé les premiers jalons, en affirmant le *fédéralisme-communaliste*, — c'est à dire l'autonomie et la solidarité des groupes naturels, soit politiques, soit économiques.

Elle a remis la solution des questions économiques aux intéressés qui ont seuls qualité pour les trancher, elle a appelé le travailleur, par un moyen pratique, à décider lui-même, de ses destinées, sans intermédiaire inutile ou nuisible, elle a appelé le peuple à se gouverner directement, la société tout entière, prise dans ses éléments constitutifs, essentiels, à résoudre, suivant les données de la science, la question sociale.

Plus de séparation entre l'Etat et le peuple, plus de gouvernants et gouvernés, de classe dirigeante et de classe dirigée.

Toute la partie *politique, préalable*, pour ainsi dire, de la révolution, se trouve écartée résolue.

Ici un contrat commun, doit intervenir pour garantir d'une façon inattaquable et vigoureuse les grands principes généraux qui assureront partout le triomphe de la justice et de l'égalité. C'est là, je le répète, la partie politique de la Révolution dont je n'ai pas à m'occuper ici. C'est la partie purement révolutionnaire au vieux sens du mot, dont la marche et la solution ont leurs lois propres.

Ceci fait, il ne reste plus que l'individu rentré en pleine possession de tous ses droits totalisés par le groupe naturel auquel il appartient.

C'est alors par l'initiative de ces groupes que peut se résoudre la question sociale — toutes les broussailles ayant disparu, elle est seule, et, par le fait de cet organisme si

simple, c'est le travailleur, le peuple directement, qui est mis en demeure de la trancher.

En effet, autant la représentation *politique* du peuple pris dans son ensemble, est impossible, arbitraire et fautive, — autant la représentation du travail, des groupes autonomes, par délégués en communication permanente et complète avec leurs commettants, — est chose simple, facile et logique.

Là, il s'agit d'intérêts tangibles, pratiques réellement communs et nettement définis.

Il s'agit d'intérêts économiques dont la science a préparé et prépare la solution.

Si l'on se trompe, et cela peut arriver, — si par le progrès des idées ou le progrès industriel, les solutions adoptées la veille, paraissent insuffisantes ou nuisibles le lendemain, — comme il n'y a pas d'Etat omnipotent, ni de dictature autoritaire qui ait choisi et décrété arbitrairement ces solutions, qui veuille les sauvegarder à tout prix, — l'erreur n'est point durable, le changement est toujours possible. — En effet, il n'y a plus de loi *au-dessus* du peuple, *en dehors* du peuple, puisqu'il est devenu à lui-même, sa propre loi, et que l'état social n'est plus que la reproduction exacte, la mise en œuvre incessante des idées, des besoins, des volontés de l'être social, des groupes sociaux, — car si l'on dispute sur les théories et les généralités vagues, on n'hésite guère sur les faits et sur les intérêts.

On voit donc que la Commune a réellement inauguré une méthode nouvelle.

A l'ancien procédé révolutionnaire, — qui n'est, en somme, que l'application de la politique bourgeoise au prétendu bénéfice du Peuple, et qui consiste uniquement à s'emparer du pouvoir pour y décréter et y gouverner autoritairement au nom du parti vainqueur, la Commune a substitué l'idée féconde de remettre le pouvoir au peuple, de l'appeler à traiter lui-même ses intérêts, à manifester et à exécuter ses volontés, à trancher, sans intermédiaire, toutes les questions qui touchent à sa dignité, à son existence, à son bien-être, à la distribution équitable des richesses naturelles et créées par son travail.

L'expérience historique de tant de Révolutions avortées est là qui prouve combien il était urgent de mettre enfin le pied sur ce nouveau terrain.

Quand on échoue toujours, c'est qu'on s'y prend mal.

Non seulement la dictature est impuissante et *transitoire* de sa nature, passant sans cesse en de nouvelles mains de telle sorte qu'après avoir frappé l'ennemi, c'est l'ennemi, le lendemain qui s'en sert contre nous, mais elle est un instrument essentiellement *politique*. — Elle est la négation même du socialisme, qui représente l'idée absolument contraire de la *participation égalitaire de tous à tout*, au gouvernement comme à la production, à la distribution et à la consommation et organise scientifiquement le retour de l'instrument du travail aux mains du travailleur.

Ces principes sont ceux de la Commune. Condamnée à une lutte sans merci, à une



bataille farouche de 72 jours ; elle n'a pu qu'indiquer la voie, montrer le but. — Le temps lui a manqué pour entrer d'une façon générale sur le terrain des réformes sociales positives.

Ce qu'elle a fait suffit néanmoins pour prouver la grandeur de son but et justifier l'accueil que lui firent les prolétaires du monde entier.

Elle convoqua les travailleurs, elle leur fournit les questions, prête à donner force de loi, dans la mesure qui lui incombait, aux décisions prises par les intéressés au nom du peuple devenu pour la première fois souverain effectif et non plus nominal, réduisant sa fonction gouvernementale à n'être plus que l'administration des intérêts communs, généraux, et la coordination logique des volontés raisonnées, des résolutions pratiques des groupes autonomes reliés entre eux par la solidarité et la nécessité de faire triompher les principes exacts de la science économique sociale.

Bien comprendre, cette Révolution est, je le répète, la meilleure manière d'honorer la date du 18 Mars.

Si quelques-uns de ceux qui prirent part à ce grand mouvement ne comprirent pas toujours l'œuvre à laquelle ils coopéraient, — il n'y a là rien d'étonnant.

Le passé pèse encore de tout son poids sur nous.

Les anciennes révolutions ont laissé des traditions, et des disciples qui les suivent aveuglément, sans réflexion, prenant l'instinct ou le tempérament pour des idées.

Parce qu'ils aiment, parce qu'ils veulent la Révolution, sans s'être rendu compte de ce qu'elle est, de ce qu'elle doit être, ils se croient révolutionnaires.

C'est une erreur.

La Révolution n'est pas un mot qu'il suffit de vociférer. — Elle est une idée qu'il faut étudier et approfondir.

Est révolutionnaire celui qui saisit cette idée, la comprend, la possède. — Est révolutionnaire celui qui sait employer les moyens appropriés au but, les moyens qui seuls fonderont sur des bases certaines et inébranlables la Révolution sociale.

Etre violent, menacer, invectiver, maudire ce qui est, ne suffit pas.

Tout énergumène peut en faire autant sans que cela rapproche d'une heure le jour de la justice. Il faut savoir ce qu'on veut et suivre la voie qui mène à la réalisation du Droit pour tous.

Il faut, en un mot, être l'homme de 1876, non l'homme d'il y a quatre-vingt ans, et ne pas confondre la Commune de 93 avec la Commune autonome et socialiste de 1871.

## Les Amnisties du 20 Février et du 5 Mars 1876.

La nouvelle assemblée législative française compte, paraît-il, 350 députés républicains contre 170 monarchistes et bonapartistes !

Les journaux bourgeois, y compris les *Débats* et tous les journaux de l'ordre en Europe, sont en liesse.

Hosannah ! la république, nous dit-on, va enfin être une vérité... Comme la charte de 1830.

Au premier abord, il faut avouer que ces résultats électoraux ne sont guère de nature à exciter notre enthousiasme, à nous autres communards.

Que tous ceux qui ne voient dans la République qu'une transformation gouvernementale, dernier refuge du principe autoritaire et par conséquent une nouvelle consécration de leurs privilèges, soient satisfaits de voir se consolider l'état de choses « qui les divise le moins », selon la formule si chère aux Thiers, aux Casimir Périer et tutti quanti, on le conçoit sans peine.

Tout ce qui vit du travail d'autrui, tout ce qui émerge au budget s'est dit, qu'après tout, il importe peu de savoir si les mandats de paiement seront ordonnancés au nom du roi, de l'empereur ou de la République, pourvu qu'on continue d'émerger tranquillement ; si les balles qui tuent comme devant les prolétaires, en cas de révolte, seront tirées au cri de vive le roi ! vive l'empereur ! ou, vive la République ! Si la Garde de Paris, ayant pour seule mission de massacrer les femmes et les enfants de la canaille, s'appellera Garde municipale ou Garde républicaine, pourvu qu'elle continue son rôle de massacreurs.

Tous se disent, qu'après tout, la Républi-

que, gouvernement anonyme, protégé mieux que tout autre, par cela même, les attentats contre le peuple, puisqu'elle ne se prête à aucun recours en responsabilité.

Va donc pour la République, se sont dit les mangeurs et les exploités de toutes catégories, depuis le garde-champêtre jusqu'au Président, en passant par les mouchards et les députés.

Il serait donc puérid de s'étonner que tout ce monde soit en joie... à l'exception des évincés, comme Buffet et consorts, qui n'ont pas su comprendre la situation et se conformer aux progrès de l'opinion publique, comme disent les bons journaux républicains bourgeois !

Mais en somme, il n'est pas facile cependant de comprendre, à première vue, que les prolétaires des grandes villes, comme Marseille, Lyon, Paris, aient pu se mêler de gaieté de cœur à cette nouvelle farce du suffrage universel et donner en apparence gain de cause à ceux qui applaudissent il y a 5 ans à l'égoïsme en masse des fédérés de la Commune, leurs courageux compagnons de luttés et de souffrances.

Que Lyon ait envoyé au Sénat le sinistre escroqueur de testaments qui s'appelle Jules Favre ; que Paris y ait envoyé — entre autres — les Peyrat et les Tolain, cela s'explique encore, l'élection se faisant au second degré : la masse électorale n'en est pas responsable.

Mais comment comprendre de suite l'élection de toute cette kyrielle de députés dont Gambetta a été le patron universel ?

Que penser des prolétaires qui ont renvoyé à la nouvelle assemblée Gambetta (élu à Belleville et à Marseille) ; Greppo (élu en plein faubourg St-Antoine) ; L. Blanc (élu par trois des arrondissements les plus peuplés de Paris) ; un Germain Casse, le plus malpropre des renégats (élu dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, celui qui envoyait, le 26 mars, à la Commune, le noble et héroïque Duval) ; un Andrieux, un des laquais à Lyon de la Défense dite Nationale, (élu dans cette même ville par ceux-là qu'il poursuivait avec tant d'acharnement) !

Que Tirard, l'organisateur de la réaction versaillaise, dès le soir du 18 mars, ait été élu par les banquiers libéraux du 8<sup>e</sup> arrondissement ; que Langlois, l'intépid vainqueur de la *Gare aux boufs*, ait été élu à Pontoise-aux-Veaux ; cela s'explique — mais les autres ! tous nommés avec l'appoint du vote des prolétaires !

Penser que toute cette tourbe, qui, hier encore, dans l'ex-assemblée nationale, vociférait les plus ignobles injures, contre les fédérés de 1871, dont ils ont acclamé sans pudeur les assassins ; penser que de telles gens viennent d'être investis d'un nouveau mandat de législateur, c'est-à-dire, *AMNISTIÉS*, par les amis, par les fils, peut-être de ceux qu'ils ont fait égorger !

On reste d'abord confondu et quasi désespéré.

En vain on se dit que ce ne sont pas les vaincus du 28 mai 1871, qui viennent de voter pour ces traîtres. En vain on se dit aussi que ceux qui ont pu survivre à ce grand désastre et échapper aux recherches de nos féroces et lâches vainqueurs, n'ont pris aucune part au scrutin et encore moins aux réunions publiques qui l'ont précédé craignant que leur indignation ne les dénonçât à la police ; qu'ils n'ont pu alors jeter à leurs frères ce cri de ralliement « souvenez-vous ! » Les succès des députés *amnistiés* paraissent inconcevables, honteux même.

Pourtant en y réfléchissant, on arrive enfin à comprendre.

Depuis cinq années, en effet, les gauchiers plus ou moins extrêmes de Versailles, répètent sur le même ton à leurs trop naïfs électeurs de province, qu'ils ne se sont vautés dans la boue dont ils ont couvert la République elle-même, que pour sauver les jours de celle-ci.

Toutes leurs bassesses, toutes leurs lâchetés, n'ont été que pur dévouement de leur part, ont-ils l'impudence d'ajouter.

« Prenons-les au mot », se sont dit les prolétaires des grandes villes. « Sachons un instant, nous aussi, dominer le juste dégoût qu'ils nous inspirent.

« La plus grande partie de nos amis, mal informés en province, ont encore confiance en ces saltimbanques et les prennent pour les réels défenseurs de leurs droits constamment méconnus. Eh bien ! il faut que nos amis, nos compagnons, acquièrent enfin la preuve indéniable de la malpropreté radicale et native de ces hommes. Il

faut que le prolétariat arrive enfin à comprendre qu'il ne doit compter que sur lui-même pour s'affranchir réellement.

« Que, nos votes aidant, nos frères de tous les pays, aient une bonne fois sous les yeux le moyen d'apprécier ce que vaut une république bourgeoise dans toute sa splendeur. Qu'ils puissent se convaincre enfin que cette république, déjà connue et pratiquée dans d'autres contrées, n'est que l'hypocrisie de la Liberté et de l'Egalité ! et que ses turpitudes aient ainsi que sa férocité envers les travailleurs dépassent toutes celles du pire des gouvernements despotiques, même celui de l'infatigable Bonaparte. »

Et les prolétaires de Marseille, de Lyon et de Paris, ont réclé tous ces *braves*, qui ont fait durant cinq ans le plus bel ornement de la défunte assemblée ! Ils ont même renforcé leurs rangs de nouveaux venus qui presque tous, seront bientôt dignes de leurs anciens.

Grâce à cette tactique — apparente abolition de leurs lâchetés précédentes — les radicaux vont pouvoir maintenant donner la mesure exacte de leur valeur et de leur dévouement démocratique.

Ils n'auront plus cette fois la ressource d'abriter leur propre impuissance derrière de prétendus obstacles à leur volonté : ils sont la majorité !

La démonstration ne se fera pas trop attendre. La responsabilité du sang versé en mai 1871 leur remontera entière et alors le prolétariat français, complètement éclairé, les rejettera à jamais dans le néant qui leur convient.

L'amnistie dont viennent de bénéficier les élus du 20 février et du 5 mars n'est qu'une démonstration par l'absurde.

La fin du gâchis politique approche. — L'heure de la Commune triomphante ne peut tarder longtemps encore.

G. LEFVANGAIS.

Ex-membre de la Commune de Paris.

## Anniversaire du 18 Mars 1871.

Quelle belle journée que celle du 18 Mars 1871, pour tous les travailleurs du monde en général et pour ceux de Paris en particulier.

Oui, ce jour-là, le peuple de Paris releva la tête ; la troupe envoyée contre lui, fraternisa avec, et au lieu de suivre le commandement de leurs généraux capitulards, ils levèrent la croix en l'air et soldats et bourgeois se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. En ce moment-là c'était fini de la classe gouvernante !

Ce jour-là, l'Univers a tremblé ; les uns de frayeur, les autres de joie. La caste dominante, exploitante du monde entier voyait dans ce mouvement la fin de ses orgies. Le travailleur intelligent, au contraire, relevait la tête ; il se croyait sauvé du joug de la tyrannie, mais malheureusement il était trop tôt pour le grand nombre ; Paris n'était pas compris, et nos sicaires n'ont pas manqué d'exploiter de nouveau l'ignorance du peuple et faire croire aux plus infâmes calomnies dont eux seuls étaient capables. Puis l'injure, la calomnie, les accusations les plus lâches, auxquelles le peuple ignorant a ajouté foi, ont été les causes principales de la perte de Paris.

Nos adversaires nous disent : « La Commune est morte. » mais qu'ils se détrompent, car aujourd'hui plus que jamais le travailleur cherche le moyen de se défaire de la tyrannie et nous n'en doutons pas, la vieille société touche à sa fin. La Commune est morte, dites-vous, parce que le peuple a été vaincu par vos actes les plus vils, vos discours les plus ignobles.

Au moment de sa défaite, rentré plus ou moins dans l'inertie, il n'avait pas moins le cœur plein de haine et l'espoir de se venger.

Le peuple courbe la tête pour la relever un peu plus tard. La Commune n'est pas morte, elle vit toujours dans nos cœurs.

Le 18 mars, pour nous, travailleurs, doit rester grave dans notre mémoire comme le jour de Noël reste gravé dans la mémoire des catholiques ; eux font des fêtes pour maintenir le peuple dans la soumission et l'abrutissement. Nous, nous fêtons le 18 mars, parce que ce

jour est celui où le peuple de Paris a voulu reconquérir son indépendance dont il était privé, et pour la défendre, a versé son sang pour cette cause, qui est celle de l'humanité.

Oui, Paris a versé son sang pour l'humanité, car son seul cri était : « Vive la République universelle ! »

Paris en luttant pour sa délivrance songeait à tous les travailleurs du monde ; à ce moment, au lieu de serrer la main que ces Martyrs de notre cause nous tendaient, nous sommes restés inertes. Pour réparer notre faute, jurons que le sang versé par eux, que les tortures dont tant d'entre eux souffrent aujourd'hui en exil, jurons qu'ils seront vengés, car venger nos Martyrs c'est défendre notre cause, c'est combattre pour l'humanité, ils ont voulu la destruction de la tyrannie, notre devoir est de travailler pour l'enterrer.

Que tous les travailleurs se levent comme un seul homme, se donne la main et que le cri de nos frères de Paris se fasse entendre.

Ce cri est :

Vive la Commune.

Vive la République Sociale Universelle.

G. G.

## COMMUNICATION.

Révolutionnaires, Socialistes, Prolétaires, vous qui revendiquez vos droits d'être libres et de vivre en travaillant ;

Vous qui blâmez, condamnez cette société qui fait la part trop large aux uns en laissant mourir de faim le plus grand nombre.

Vous qui produisez les richesses et êtes couverts de haillons, qui bâtissez les palais et habitez des trous manquant d'air, qui suiez pour engraisser les autres et qu'on bâtonne, emprisonne, massacre ou déporte, si vous trouvez que votre sort n'est pas digne d'envie ;

Vous tous enfin qui n'êtes pas abrutis au point de supporter votre joug avec délices comme des esclaves ;

Venez protester en masse le 18 mars contre nos insolents vainqueurs, nos massacreurs encore impunis, qui n'ont même pas la honte de leur crime ;

Venez avec nous dire à la face de ce monde corrompu que vous n'êtes pas les adorateurs du succès criminel de l'écrasement par la soldatesque de la bourgeoisie, de cette Commune de Paris, qui voulait donner au monde l'exemple d'un peuple marchant résolument à la Liberté, à l'Egalité, à la Fraternité universelles ;

Venez enfin apporter votre obole qui aidera ces autres martyrs, vos sœurs, les épouses et les filles, les orphelins, qui souffrent d'avoir perdu dans cette grande bataille leurs soutiens, leurs pères et leurs frères.

Venez, vous aurez fait votre devoir en faisant une bonne action.

LE COMITÉ. (Bull. de New-York.)

## Une page d'histoire.

La calomnie a toujours été de tout temps. L'arme à laquelle nos adversaires se sont appuyés pour nous vaincre, soit dans nos revendications, soit dans nos réclamations et quelques légitimes qu'elles soient ils tâchent par tous les moyens les plus illégaux de nous abattre et de nous terrasser.

S'ils sont fatigués d'user de la bayonnette, ils ont recours à la calomnie en répétant dans tous les coins et en publiant dans leurs journaux des contre-vérités sachant eux-mêmes que ce ne sont que des inventions.

Que n'ont-ils pas fait avec l'insurrection du 18 mars 1871 pour dénaturer tous ces actes ; ils ont usé des moyens les plus infâmes pour accuser ceux qui avaient combattu pour leur indépendance communale, et qui n'étaient que des assassins pour eux.

Comme une partie de la classe ouvrière a cru et pourrait croire encore à ces mensonges, nous allons lui faire voir qu'elle est dans l'erreur, en reproduisant quelques faits officiels, ainsi que quelques décrets faits par la Commune de Paris ; les appréciant à leur juste valeur, on verra les idées magnâmes, qui ont surgi pendant cette période pour le bien-être de l'humanité.

Le Comité central, siégeant à l'hôtel-



de-ville. adressa à la fédération républicaine de la garde nationale, la proclamation suivante :

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE DE LA GARDE NATIONALE.  
Comité central.

Si le Comité central de la garde nationale était un gouvernement, il pourrait, pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier. Mais comme sa première affirmation a été de déclarer qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que le souffle populaire avait renversés, et tenant à la simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié, il demeure un composé de personnalités qui ont le droit de se défendre.

Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de : « Fraternité », il pardonne à ses détracteurs ; mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance.

Il n'a pas été occulté : ses membres ont mis leurs noms à toutes ses affiches. Si ces noms étaient obscurs, ils n'ont pas fui la responsabilité, et elle était grande.

Il n'a pas été inconnu, car il était issu de la libre-expression des suffrages de deux cents quinze bataillons de la garde nationale.

Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale, qui lui a fait l'honneur d'accepter sa direction, n'a commis ni excès, ni représailles, et s'est montrée imposante et forte par la sagesse et la modération de sa conduite.

Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué ; et pourtant, le gouvernement n'a cessé, par les moyens les plus honteux, de tenter l'essai du plus épouvantable des crimes : la guerre civile.

Il a calomnié Paris et a amené contre lui la province.

Il a amené contre nous nos frères de l'armée, qu'il a fait mourir de froid sur nos places, tandis que leurs foyers les attendaient.

Il a voulu imposer un général en chef.

Il a, par des tentatives nocturnes, tenté de nous désarmer de nos canons, après avoir été empêché par nous de les livrer aux Prussiens.

Il a enfin, avec le concours de ses complices effarés de Bordeaux, dit à Paris : « Tu viens de te montrer héroïque ; or, nous avons peur de toi, donc nous t'arracherons ta couronne de capitale. »

Qu'a fait le Comité central pour répondre à ces attaques ? Il a fondé la fédération, il a prêché la modération, — disons le mot, — la générosité ; au moment où l'armée armée commençait, il disait à tous : « Jamais d'agression, et ne ripostez qu'à la dernière extrémité ! »

Il a appelé à lui toutes les intelligences, toutes les capacités ; il a demandé le concours du corps d'officiers ; il a ouvert sa porte chaque fois que l'on y frappait au nom de la République.

De quel côté étaient donc le droit et la justice ? De quel côté était la mauvaise foi ?

Cette histoire est trop courte et trop près de nous, pour que chacun ne l'ait pas encore à la mémoire. Si nous l'écrivions à la veille du jour où nous allons nous retirer, c'est, nous le répétons, pour les honnêtes gens qui ont accepté légèrement des calomnies dignes seulement de ceux qui les avaient lancées.

Un des plus grands sujets de colère de ces derniers contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas ! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale !...

Voulez-vous connaître un des derniers moyens qu'ils ont employés contre nous ? Ils refusent du pain aux troupes, qui ont mieux aimé se laisser désarmer que de tirer sur le peuple. Et ils nous appellent assassins, eux qui punissent le refus d'assassinat par la faim !

D'abord, nous le disons avec indignation : la honte sanglante dont on essaie de flétrir notre honneur est une ignoble infamie. Jamais un arrêt d'exécution n'a été signé par nous ; jamais la garde nationale n'a pris part à l'exécution d'un crime.

Quel intérêt y aurait-elle ? Quel intérêt y aurions-nous ? C'est aussi absurde qu'infâme.

Au surplus, il est presque honteux de nous défendre. Notre conduite montre, en définitive, ce que nous sommes. Avons-nous brigué des traitements ou des honneurs ? Si nous sommes inconnus, ayant pu obtenir, comme nous l'avons fait, la confiance de 215 bataillons, n'est-ce pas parce que nous avons dédaigné de nous faire une propagande ? La notoriété s'obtient à bon marché : quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit ; un passé tout récent l'a prouvé.

Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli sans hésitation, sans peur, et dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimés pour écouter nos avis, qui ont souvent froissé son impatience :

« Voici le mandat que tu nous as confié : où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir fini ; fais ta volonté, mon maître, tu l'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours nous allons rentrer dans tes rangs, et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel-de-Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main. »

Les membres du Comité central :

Ant. Arnand, Assi, Billioray, Ferrat, Babick, Ed. Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, F. Jourde, Rousseau, Ch. Lullier, Henry Fortuné, G. Arnold, Viard, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Géresme, Fabre, Pouget, Bouit.

Nous avons tenu à reproduire ces lignes, pour ne rien laisser ignorer sur les intentions ni sur les personnes dont le comité central se composait.

La Commune étant constituée le 28 mars, elle fit après sa première séance la proclamation qui va suivre au peuple de Paris :

Citoyens,

Votre Commune est constituée.

Le vote du 26 mars a sanctionné la République victorieuse.

Un pouvoir lâchement agresseur vous avait pris à la gorge : vous avez, dans votre légitime défense, repoussé de vos murs ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi.

Aujourd'hui, les criminels que vous n'avez même pas voulu poursuivre, abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes mêmes de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile : ils mettent en œuvre toutes les corruptions ; ils acceptent toutes les complicités ; ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons, de ces menées execrables, au jugement de la France et du monde.

Citoyens,

Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appel, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu : l'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ;

Demain, celle des échéances ;

Tous les services publics rétablis et simplifiés ;

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai.

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du peuple ne lui demandent, pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de leur confiance.

Quand à eux, ils feront leur devoir.

La Commune de Paris.

Les membres de la Commune en faisant cette proclamation étaient-ils inspirés de mauvais sentiments, nous ne le croyons pas, mais ce qu'on peut toujours remarquer, c'est que quand on n'a rien à critiquer sur de bonnes choses on en invente de mauvaises.

Ainsi, que n'a-t-on pas inventé contre les membres de la Commune délégués aux finances ; par les lignes que nous allons reproduire et qui ont été écrites par le citoyen Malou dans son livre : *Troisième défaite du prolétariat français*, on pourra se faire une idée de l'honnêteté de ceux à qui on avait confié la banque de France.

La Commune dépensait environ 800,000 fr. par jour, dont plus de 600,000 étaient dévorés par la guerre. Il ressort des explications de Jourde devant le conseil de guerre, que le total des dépenses de la Commune pendant tout son règne s'élève à 53 millions. A ce sujet, une remarque : « La plus belle armée de la France », coûtait à la nation trois millions par jour. 300,000 pères de familles, soldats d'une idée, ne coûtaient que cette malheureuse somme qu'on leur a tant reprochée. Les dépenses de l'armée communale n'atteignaient pas le cinquième des dépenses de l'armée de Versailles. La po-

ple seul sait avoir du désintéressement et mourir pauvrement, obscurément pour une idée. Les millions, les croix d'honneur, les louanges officielles sont pour ses ennemis, qui s'emparent de son travail, en s'intitulant honnêtes gens et en l'appellant, lui, le payeur universel, le souffre-douleur de tous les temps, le héros de toutes les causes justes : Un ramassis de malfaiteurs et de repris de justice, etc.

Voyons un peu maintenant si les mesures qui ont été décrétées pendant son règne sont contraires au bien-être des travailleurs et à la prospérité du commerce.

« Le décret suivant, dit le journal la Liberté de Bruxelles, N° du 20 avril 1871, montre que les opérations militaires ne font pas oublier à la Commune la grande question de l'organisation du travail. »

LA COMMUNE DE PARIS.

« Considérant qu'une quantité d'ateliers ont été abandonnés par ceux qui les dirigeaient, afin d'échapper aux obligations civiques, et sans tenir compte des intérêts des travailleurs,

« Considérant que par suite de ce lâche abandon, de nombreux travaux essentiels à la vie communale, se trouvent interrompus, l'existence des travailleurs compromise,

« Décrète :

« Les chambres syndicales ouvrières sont convoquées à l'effet d'instituer une commission d'enquête ayant pour but :

« 1° De dresser une statistique des ateliers abandonnés, ainsi qu'un inventaire exact de l'état dans lequel ils se trouvent et des instruments de travail qu'ils renferment ;

« 2° De présenter un rapport établissant les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers, non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés ;

« 3° D'élaborer un projet de constitution de ces sociétés coopératives ouvrières.

« 4° De constituer un jury arbitral qui devra statuer, au retour des dits patrons, sur les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières ; et sur la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons.

« Cette commission d'enquête devra adresser son rapport à la commission communale du travail et de l'échange, qui sera tenue de présenter à la Commune, dans le plus bref délai, le projet de décret donnant satisfaction aux intérêts de la Commune et des travailleurs. »

« Paris, le 16 avril 1871. »

« Les travailleurs le compriment de suite, car pour répondre au décret de la Commune de Paris, en date du 16 avril, dit encore la Liberté, la Chambre Syndicale des ouvriers tailleurs croit devoir faire un appel fraternel aux chambres syndicales des travailleurs, ainsi qu'à toutes les Sociétés ouvrières existantes, afin de provoquer immédiatement une réunion pour nommer des délégués chargés de préparer l'enquête relative à l'organisation du travail, laquelle est réclamée par le décret. »

« Jamais occasion plus favorable n'a été offerte à la classe des travailleurs par un gouvernement. S'abstenir serait trahir la cause de l'émancipation du travail. »

Les travailleurs savent que les amendes ont toujours été des actes arbitraires posés par les patrons à leurs ouvriers ; eh bien la commission exécutive à cet effet prit la mesure suivante :

COMMUNE DE PARIS.

La commission exécutive,

Considérant que certaines administrations ont mis en usage le système des amendes ou des retenues sur les appointements et sur les salaires ;

Que ces amendes sont infligées souvent les plus faibles prétextes et constituent une perte réelle pour l'employé et l'ouvrier ;

Qu'en droit, rien n'autorise ces prélèvements arbitraires et vexatoires ;

Qu'en fait, les amendes déguisent une diminution de salaire et profitent aux intérêts de ceux qui les imposent ;

Qu'aucune justice régulière ne préside à ces sortes de punitions, aussi immorales au fond que dans la forme ;

Sur la proposition de la commission du travail, de l'industrie et de l'échange.

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup> Aucune administration privée ou publique ne pourra imposer des amendes ou des retenues aux employés, aux ouvriers, dont les appointements convenus d'avance doivent être intégralement soldés.

Art. 2. Toute infraction à cette disposition sera déférée aux tribunaux.

Art. 3. Toutes les amendes et retenues infligées depuis le 18 Mars, sous prétexte de punition, devront être restituées aux ayants-droits dans un délai de quinze jours à partir de la promulgation du présent décret.

Paris, le 27 Avril.

Eh ! que de choses semblables n'ont-elles pas été décrétées pendant les quelques jours de la Commune ; telles que : la suppression de la vente des objets déposés au Mont-de-Piété, l'abolition de la conscription, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, du décret sur les échéances, adoption des familles des victimes du 22 janvier et du 18 Mars, attribution d'un traitement fixe aux huissiers, notaires, etc. ; du traitement de 2,000 mille et 1,500 frs., pour les instituteurs, le renversement de la colonne Vendôme, l'abolition du serment politique et professionnel, la suppression du travail de nuit pour les boulangers.

Quand on compare ce travail fait par la Commune de Paris avec celui qu'a fait l'Assemblée de Versailles de 1871 à 1876, on ne saurait que hausser les épaules ; pourtant ce doit être cette dernière qui a sauvé la France.

Ceux qui sont de cet avis, ne songent pas au sang qui a coulé surtout dans les derniers jours de la Commune ou des milliers de fédérés ont péri par les armes des infames Versaillais.

Ceux qui sont au courant de tous ces crimes et qui n'ont pas le courage de lever le voile de ces méfaits, doivent être mis au même rang que leurs auteurs.

Tôt ou tard on se souviendra des souffrances subies par nos martyrs de la liberté.

Un défenseur de l'ordre, de la famille et de la propriété.

On lit dans les journaux bourgeois : « On ne s'occupe à Bruxelles, depuis jeudi dernier, que du désastre qui vient de frapper la Banque de Belgique. Le secrétaire de cet établissement, M. T. Kindt de Rodenbeeck, a disparu laissant dans sa gestion un déficit qu'on évalue de sept à huit millions de francs. » Ce M. T. Kindt serait-il par hasard fils ou cousin du très-catholique M. T. Kindt de Rodenbeeck, sénateur de l'arrondissement de Roulers ? Prière aux organes sacro-saints de notre ville, et notamment au Courrier, de nous renseigner sur ce point.

« Tout le monde à Bruxelles connaissait ce grand garçon à figure étrange, qui faisait partie intégrante de ce qu'on est convenu d'appeler au théâtre « Tout Bruxelles. » A chaque première représentation, on le voyait s'étaler à côté de sa maîtresse connue sous le nom de Lolo, dont les diamants éclipsaient ceux de toutes ses rivales. »

« Eugène T. Kindt menait grand train ; il était l'ami et le commensal de la jeunesse dorée de la capitale. Il habitait rue de la Loi, avec sa maîtresse un petit hôtel meublé avec beaucoup de luxe, et possédait une galerie de tableaux modernes dont les amateurs faisaient le plus grand éloge. »

« Une dépêche reçue samedi à Bruxelles, a annoncé l'arrestation par la police anglaise du secrétaire infidèle, ainsi que de Lolo, sur le steamer — La ville de Paris — en partance pour l'Amérique, lequel faisait escale à Queenstown. »

Ils vont bien, nos fils de grande famille. L'année dernière, c'était le jeune vicomte de Kerckhove, qui se faisait pincer pour avoir volé avec escalade et effraction, et aujourd'hui c'est M. T. Kindt de Rodenbeeck. Demain ce sera un autre. Ce qui ne les empêchera pas de crier sus aux communaux, ces hommes qui après avoir manipulé l'argent des banques pendant la Commune du 18 Mars s'en sont allés plus pauvres qu'ils n'y étaient venus.

Ce M. T. Kindt de Rodenbeeck jouissait d'un traitement annuel de cinq mille francs, dit-on. Avec cette somme, un internationaliste ce serait marié, au lieu de vivre avec une cocotte et aurait vécu avec une modeste aisance, mais il n'aurait pas été un défenseur de l'ordre, de la famille et de la propriété.



## LA COLONNE VENDÔME (\*)

Là où les principes et les hommes se combattent dans une guerre à mort, les dilettantis, les neutres, ceux qu'on appelle les honnêtes gens de tous les partis, parce qu'ils ne s'intéressent qu'à eux-mêmes, voudraient que, rompant avec les principes ennemis, massacrant au besoin leurs défenseurs, on respectât au moins les symboles et les emblèmes. Il paraît que les symboles représentent l'histoire de l'humanité, tandis que les idées et les hommes peuvent être supprimés sans encombre.

Que Versailles bombarde Paris, perce de ses obus et incendie des centaines de maisons, ce ne sont que des bicoques habitées, ce n'est rien ; on les reconstruira plus tard, et elles seront habitées encore ; mais que la Commune garde précieusement la colonne Vendôme, sinon la Commune se rendra coupable de vandalisme.

Le premier Bonaparte et les Bourbons ont effacé, détruit, déraciné la moindre pierre et jusqu'au dernier arbre de la liberté, représentant muets de l'idée révolutionnaire. Les Bourbons ont fait tomber de la colonne Vendôme la seule statue artistique qu'elle eut jamais portée.

Louis-Philippe a transformé Versailles pour la nettoyer de tout souvenir bourbonnien et en a fait l'hôpital des gloires de la France. Tous les gouvernements, les uns après les autres, tous les partis, toutes les religions ont anéanti les emblèmes de ce qu'ils combattaient, depuis le christianisme renversant les statues antiques, jusqu'à la réforme brûlant les images des saints. Tout cela est dans l'ordre, dans la règle, tout cela est admis. Mais quand la Commune, en de bien moindres proportions, en fait autant pour le monument, en somme le plus sot, le plus odieux et le plus laid artistiquement qu'on vit à Paris, la Commune est accusée de vandalisme !

Il y a l'art, il y a la question d'art ! Quel art était-ce donc que cette cheminée ronde, d'une lourdeur écrasante, sans une ligne de beauté et portant ce César en costume antique, qui paraissait à distance un bourgeois en chemise tenant son bougeoir à la main ?

Qu'on tienne à garder la colonne Trajane, nous le comprenons, mais sa ridicule copie, en vérité, il ne nous importe guère !

La colonne Vendôme n'avait qu'une valeur, c'était d'être le monument le plus prétentieux du militarisme et le débris le plus orgueilleux de la dynastie des Bonapartes. A ce double titre elle a bien fait de disparaître. Hors de là elle ne signifiait rien.

Nous serions désolés qu'un seul des bons tableaux du Louvre disparût, ou qu'on détournât le plus petit des bronzes portant la marque du génie. Mais les nations seraient-elles vraiment trop sottes si elles croyaient leur histoire et leur gloire attachées au premier tas de moellons ou de bronze venu, pourvu qu'il eût été élevé par des mains officielles.

Que deviendrons-nous si, dans notre siècle surtout, les générations devaient respecter les dépenses énormes et ineptes que font les gouvernements, en monuments ridicules destinés, pour moitié, à renseigner la postérité sur leur manque de goût et, pour le reste, à donner de l'ouvrage aux neveux des hommes en place !

Quoi ! nos arrière-petits-fils n'oseraient pas se débarrasser de la colonne du Congrès, des affreuses statues d'Égmont et de Horn et de vingt autres de ces platitudes en relief, intéressantes comme preuves de l'incompatibilité entre l'art et le régime bourgeois, mais qui saient en évidence comme elles le sont énumérées par abruti tout un peuple ! Nous défions, en effet, qu'on regarde la colonne du Congrès, pendant dix minutes et qu'immédiatement on éprouve le moindre plaisir délicat devant une œuvre d'art. On en a l'esprit assommé. C'est comme un coup de grosse caisse pour ouvrir un concerto de Mozart.

Eh bien ! les gouvernements, depuis cinquante ans, prodigent ces coups de grosse caisse. La colonne Vendôme était

(\*) Extrait de la Liberté du 21 Mai 1871.

le plus permanent, le plus lourd, le plus assourdissant, de tous.

En écartant même le côté napoléonien et militariste, Courbet, Abadie et la Commune ont rendu aux arts un service signalé, en faisant disparaître un monument qui devait tuer autant de jeunes artistes qu'il enfantait des soldats.

## Correspondances.

Citoyen rédacteur du MIRABEAU,

Veuillez m'accorder une place dans les colonnes de votre estimable journal pour l'insertion de la présente.

## APPEL TRÈS-INTÉRESSANT A TOUS LES MINEURS.

Compagnons Mineurs du Centre et des autres Bassins, la grève qui vient de finir, étant considérée et même déclarée, une défaite pour nous par quelques écrivains à gage des exploités, ainsi que plusieurs journaux soi-disant amis de l'ordre, qui osent dire que les grévistes ne relèveront plus la tête d'ici à longtemps, et que la résistance est partout écrasée.

Nous, tous mineurs de la Fédération du Centre, nous donnons un démenti formel et nous répondons à vos arguments, que malgré toutes les mesures que vous avez prises devant notre attitude pacifique, vous nous donnez par là une preuve que vous aviez peur que la grève ne produise des effets funestes envers vous et votre dieu capital.

Compagnons Mineurs, cette grève n'est pas un échec pour nous, au contraire nous avons montré notre courage et notre énergie, et ne l'abandonnons pas un seul instant ; car si notre organisation aurait été complète dans tous les bassins houillers, messieurs les exploités auraient certainement dû céder à nos justes réclamations.

C'est tout de même un pas fait vers notre émancipation.

Nous engageons tous nos frères de travail, enfin tous les Mineurs de n'importe quel charbonnage, qui se sont fait inscrire pendant la grève, et tous les autres qui désireraient faire partie de notre Association, à venir se faire inscrire : à Jolimont chez Burléon J.-B., à la Hestre chez Thomas J.-B., à Fayt (Basse-Hestre) au local de la Section, la Louvière idem, Sart-Longchamps idem, Housu idem, Gouy-lez-Piéton idem, Godarville idem, Besonrioux chez Léopold Mercier.

On inscrit tous les dimanches. S'informer des heures de réunions.

Pour et au nom de la Fédération du Centre,

BURLÉON J.-B.

Verviers, le 14 Mars 1876.

Citoyens Rédacteurs du MIRABEAU,

Je viens par la présente vous prier d'insérer ce qui suit dans votre estimable journal.

J'ai appris de source certaine que le Conseil communal de Verviers, vient de recevoir une seconde pétition de la part des ouvriers sans travail ; cette fois les journaux à gage ne diront plus que la requête n'a pas été bien adressée.

J'espère que lundi prochain, 20 courant, notre bon Conseil en rendra compte et prendra des mesures sérieuses afin que les travailleurs ne manquent plus de rien. C'est à dire, de travail ou de pain.

Espérant l'insertion dans le plus prochain numéro, recevez, citoyens, mes salutations toutes fraternelles. L. M.

## Reflet de l'avenir

(Air : Jupiter et le Poète.)

Des pédagogues  
Des Astrologues,

Ont su longtemps captiver notre foi,  
Mais la science  
Déjà commence

Des vieux démons, nous dissiper l'effroi.  
Plus de cagots, de flâneurs sur la terre  
C'est le travail qui nous donne le pain  
De six mille ans, déjà le Saint-Mystère  
Nous a donné : la misère et la faim.

C'est à l'Eglise  
Quoiqu'on en dise

Qu'on a le ciel pour un maravédis  
Aux catéchismes  
De tous les chismes

Niais, badeaux vont droit en paradis.  
Libre-penseurs mettons l'Eglise en grève  
Et de l'Enfer célébrons le trépas  
Premier péché, c'est de la faute d'Eve  
Au Purgatoire ne nous arrêtons pas.

Brisons l'obstacle  
Plus de miracle.

Pour les cafards préparons le tombeau  
Le misérable  
Le pauvre diable

Dans l'avenir porteront le flambeau  
Malgré les dieux, nous aurons la lumière  
Qui resplendit, à travers l'horizon  
L'humanité reprendra sa carrière  
Au genre humain renaitra la raison.

Si l'on protégé  
Le privilège

C'est qu'aux tyrans, il n'est rien d'immoral

Plus d'imposture  
Plus de l'usure

Demain, mourra le seigneur capital.  
Un cri, partant, retenti dans le monde  
De l'ouvrier réclamant l'équité,  
Se relevant, de sa couche profonde  
Voulant son droit dans la postérité.

Le vieil adage  
De l'esclavage

S'écrasera devant la liberté  
L'hypocrisie  
La bourgeoisie

Fera place à la collectivité.

Les travailleurs à l'aurore première  
Des jours meilleurs sauront se maintenir  
Dans l'univers, pour tous la lumière  
Fécondera le sublime !!! avec.

Joseph FAVRE.

## ANNONCES

### ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

GROUPES DE PROPAGANDE RÉVOLUTIONNAIRE VERVIÉTOIS.

La séance est remise à quinzaine à cause du meeting qui a lieu le 18 mars, à 8 heures du soir, au local, cour Sauvage, 23, place du Martyr.

L'ordre du jour est : La Commune universelle.

Séance générale le 25 mars, à 8 heures du soir, au même local.

Ordre du jour : 1. Question très-importante ; 2. Rapport du congrès extraordinaire.

NB. Les membres du Groupe sont invités à venir retirer leur carte pour l'année courante, elle sont de rigueur à partir de ce jour.

## Avis.

La Commission nommée au journal informe ces membres qu'il y aura séance générale, dimanche 19 Mars 1876, au local, cour Sauvage, N° 23, à Verviers.

(Section Disonais.)

Le comité de propagande informe les membres qu'il a organisé une

### Grande soirée de chant Démocratique et révolutionnaire

le samedi, 18 Mars 1876, en son local Rue Haut Vinave 4, au premier, pour fêter l'anniversaire de la proclamation de la Commune de Paris.

Pour le Comité :

MONTULET.

CERCLE DES RATIONALISTES DISONAIS.

Séance mensuelle dimanche 19 mars, à 10 heures du matin, chez J. Ronkart, rue Neuve, 11, à Dison.

Ordre du jour : 1. Rapport du Cours philosophique ; 2. Questions diverses.

Le secrétaire, J. GÉROMBOU.

FÉDÉRATION LOCALE D'ENSIVAL

Compagnons, nous vous invitons à la soirée de chant démocratique qui aura lieu le dimanche 19 mars, pour fêter l'anniversaire de la Commune de Paris. Au milieu de la soirée il y aura une brillante tombola.

Le contrôle sera sévèrement tenu.

### La Mutualité

Association d'assurance en cas de maladies ou accidents d'Ensisval et ses environs.

Citoyen,

Ayant été nommés provisoirement pour former un projet de règlement et les travaux étant terminés, nous venons par le présent bulletin vous inviter aux séances qui auront lieu les Dimanches 19 et 26 cou-

rant, à 9 heures précises du matin, chez Champiomont, Grande-Place, pour procéder à la suite de la discussion définitive du règlement.

Ensisval, le 12 Mars 1876.

Pour le Comité :

VIELVOYE.

RÉSISTANCE DES OUVRIERS DE FILATURE D'ENSIVAL.

Compagnons,

Vous êtes invité à vous rendre dimanche 19 Mars, à 10 heures du matin, pour nommer le comité définitif et faire la distribution des cartes, chez Pierre Lincé-Stolman, près de la Station, à Ensisval.

Ordre du jour :

1. Rédition des comptes.
2. Discussion du règlement.

NOUVELLE COUR DE BRUXELLES, 35, rue des Sœurs Noires. — Le samedi 18 mars prochain, à 8 heures du soir, grand concert annuel, suivi de Redoute, donné par la Société française de prémutualité et de solidarité. — Entrée 50 centimes.

L'UNION OUVRIÈRE, SECTION DE LA LOUVIÈRE

Porte à la connaissance de ses membres que les assemblées générales et obligatoires ont lieu tous les 2<sup>es</sup> et les 4<sup>es</sup> dimanches de chaque mois, à 3 heures de relevée, chez Moreau Alexandre, cabaretier, à La Louvière (Hameau du Hoquet).

Le 26 Mars, l'assemblée sera terminée par une Soirée publique de Chant démocratique et sociale.

FÉDÉRATION DES MINEURS DU CENTRE (HAINAUT)

Séance du 2 avril, qui se tiendra chez Aimable Deltens, à Gouy-lez-Piéton, à 2 heures de relevée.

Ordre du jour : 1. Vérification des mandats ; 2. Lecture du procès-verbal ; 3. Communication ; 4. Questions diverses.

Nous prions toutes les Sections des Mineurs de s'y faire représenter.

Le secrétaire des Mineurs, BURLÉON J.-B.

FÉDÉRATION LOCALE DISONAIS.

Les séances pour l'Internationale ont lieu tous les Dimanches à 4 heures de relevée pour la section.

Le premier Dimanche de chaque mois, réunion pour la résistance de filature.

La Section d'Haine-Mariemont, porte à la connaissance de ses membres que les assemblées générales et obligatoires ont lieu le 3<sup>es</sup> dimanche de chaque mois, à 3 heures de relevée, en son local, chez Thomas Jean-Baptiste, cabaretier, à la Hestre.

SECTION DE BESSONRIEUX LES HÉRITIERES DU PROGRÈS

Assemblée tous les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> dimanche de chaque mois, à 5 heures du soir, chez Mercier Léopold.

Le Groupe des Mécaniciens de Morlanwez, tiendra désormais ses séances le deuxième dimanche de chaque mois, à 3 heures précises, chez J. Ghislain dit Bernus, à Morlanwez.

### AUX RATIONALISTES !

Citoyen,

Vous devez encore avoir à la mémoire la triste fin de notre regretté ami EMILE CAMMAERT, ainsi que le jugement rendu, le 8 septembre 1875, par M. Best président de la COUR DES RÉFÉRÉS du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Bruxelles.

Cette ordonnance, qui établit un précédent des plus importants en faveur de la protection due à la liberté de conscience, a été ratifiée depuis par M. Louis Cammaert, père du défunt, défendeur.

L'Affranchissement tenant haut et ferme les principes régénérateurs, qui sont jusqu'à ce jour sciemment écartés de l'éducation populaire par les privilégiés de la société actuelle, afin de perpétuer l'ignorance et la misère, fait appel à tous pour répondre par une manifestation aux calomnies de la presse soudoyée par la gent noire.

C'est à cette occasion que nous vous prions instamment d'assister au placement d'un insigne funéraire sur la tombe de feu le secrétaire de l'Affranchissement.

On se réunira, le dimanche 19 mars, à 1 h 1/2 précise de relevée, au local de la Société, à l'Épéronnier, rue des Épéronniers, 40.

Pour l'Affranchissement : Les Secrétaires :

H. DELSAUTE ET F. GRÉGOIRE.

IMP. E. PIETTE & C<sup>o</sup>, VERVIERS.